

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation du compte rendu de la séance publique du lundi 16 décembre 2019,**
- **TRANSPORT SCOLAIRE COMMUNAL :**
 - *Compte de Gestion 2019,*
 - *Compte Administratif 2019,*
 - *Affectation des résultats de fonctionnement 2019,*
- **ASSAINISSEMENT :**
 - *Compte de Gestion 2019,*
 - *Compte Administratif 2019,*
- **COMMUNE :**
 - *Compte de Gestion 2019,*
 - *Compte Administratif 2019,*
 - *Affectation des résultats de fonctionnement 2019,*
- **Location salle de bar au 01/04/2020 – bail commercial,**
- **Location licence IV – déclaration de mutation de débit de boissons de IVème catégorie,**
- **Demande d'achat d'une concession – case au columbarium cimetière communal de Belfort du Quercy,**
- **Diminution du temps de travail d'un agent non titulaire à temps non complet au grade d'Adjoint Technique Territorial à compter du 16 mars 2020,**
- **Adhésion au groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel et/ou d'électricité et de services en matière d'efficacité énergétique.**
- **Questions Diverses.**

Étaient présents : M. Claude VÉRINES, Maire, M. Francis FIGEAC, Mme Marie-Paule GUILLAUME, Adjoint, Mme Dorothée CASTELNAU, Mme Évelyne COURNUT, Mme Sandrine FIGEAC, Mme Laurette FOISSAC, Mme Annie MARTY, Damien RESCOUSSIÉ, M. Alexandre ROUMIGUIÉ, M. Christophe SARRUT.

Étaient excusés : Mme Alice DENIS, M. Serge CUBAYNES, M. Gilles MACCARINI.

Monsieur Francis FIGEAC a été désigné en qualité de secrétaire.

M. le Maire déclare la séance ouverte à 20 h 30. Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer sur les questions à l'ordre du jour.

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance publique du lundi 16 décembre 2019

Le Procès-Verbal dactylographié a été joint à la convocation du 24 février dernier. Aucune observation particulière n'a été émise. **Approbation à l'unanimité des membres du Conseil.**

2. Compte de gestion 2019, Compte administratif 2019, transport scolaire communal, assainissement, commune

M. Francis FIGEAC développe les différents comptes administratifs, Monsieur le Maire quitte la salle et ne prend pas part au débat et au vote.

M. FIGEAC développe les budgets

- **TRANSPORT SCOLAIRE :**

Soumis au vote, le Compte de gestion 2019 et le Compte Administratif 2019 sont approuvés à l'unanimité.

- **ASSAINISSEMENT :**

Soumis au vote, le Compte de gestion 2019 et le Compte Administratif 2019 sont approuvés à l'unanimité.

• **COMMUNE :**

Soumis au vote, le Compte de gestion 2019 et le Compte Administratif 2019 sont approuvés à l'unanimité.

Une délibération sur le compte de gestion est établie,

Une délibération sur le Compte Administratif est établie,

Une délibération sur l'affectation des résultats de fonctionnement est établie,

3. Location de la salle de bar au 1^{er} avril 2020 – bail commercial

et

4. Location de la licence IV – déclaration de mutation de débit de boissons de IV^{ème} catégorie

Mme Sandrine DIGNE souhaite ouvrir son commerce « La Causerie » le 1^{er} avril prochain. Elle a participé la semaine dernière au stage obligatoire afin qu'elle puisse vendre de l'alcool – permis d'exploitation. Elle est actuellement en attente du numéro d'attribution. Elle s'est également mise en conformité et a obtenu la validation de sa formation HACCP. Nous transmettrons à la préfecture du Lot une déclaration de mutation de licence IV au profit de Mme Sandrine DIGNE et ce, à compter du 1^{er} avril 2020. Le montant de location de la licence IV sera de 1 020 € par an versé mensuellement.

Accord à l'unanimité des membres du Conseil Municipal, **une délibération a été établie.**

Il est décidé que, du 1^{er} avril au 30 septembre 2020 le loyer sera gratuit avec 25 euros de charges mensuelles puis il sera de 50 euros avec 50 € de charges à partir du 1^{er} octobre 2020.

Accord à l'unanimité des membres du Conseil Municipal, **une délibération a été établie.**

5. Demande d'achat d'une concession – case au columbarium du cimetière communal

Un administré nous a fait part de son souhait d'acheter une case dans le columbarium communal. Le prix d'achat d'une case a été fixé à 670 € par délibération du 25 juillet 2008.

Accord à l'unanimité des membres du Conseil Municipal, **une délibération a été établie.**

6. Diminution du temps de travail du poste d'Adjoint Technique Territorial à temps non complet

L'agent en poste va intégrer, afin de voir son temps de travail augmenter, la commune de Montdoumerc. Par conséquent, il est nécessaire de diminuer le poste actuel d'Adjoint Technique Territorial non titulaire à temps non complet (23/35^{ème}) qu'il occupe. Compte tenu que la diminution excède 10 %, les démarches sont plus complexes.

Ce point n'est pas soumis à délibération compte tenu des dernières évolutions du dossier.

Il sera délibéré ultérieurement, lorsque le Comité Technique aura statué

7. Adhésion au groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel et/ou d'électricité et de services en matière d'efficacité énergétique

Dès 2015 les sept Syndicats d'Energies de l'Aveyron, du Cantal, de la Corrèze, du Gers, de la Haute-Loire, du Lot, de la Lozère et du Tarn ont constitué un groupement de commandes et ont pris la décision :

- D'organiser en 2020 de nouvelles consultations publiques pour la passation de marchés de fournitures d'électricité et de gaz naturel,
- D'ouvrir le groupement à de nouveaux membres qui souhaiteraient prendre part à ces prochaines consultations.

L'objectif poursuivi par le groupement reste de pouvoir apporter une solution totalement gratuite aux membres et de leur permettre d'obtenir les meilleures offres tarifaires afin d'éviter de trop lourdes démarches administratives liées aux procédures d'appel d'offres. En conclusion, EDF n'a plus le monopole.

Accord à l'unanimité des membres du Conseil Municipal, **une délibération a été établie.**

8. Accord de transfert de fonds au Syndicat des Eaux du Sud-Est du Lot suite au transfert de compétence de l'Assainissement Collectif au 1^{er} janvier 2020

Au 1^{er} janvier 2020, la compétence Assainissement Collectif a été transférée au Syndicat des Eaux du Sud-Est du Lot. De droit les crédits ainsi que le matériel sont transférés sur notre budget communal. Un accord de principe a été validé oralement entre les deux partis. Une rétrocession correspondant aux factures 2019 et au remboursement de la dette sera faite sur le budget communal 2020.

Accord à l'unanimité des membres du Conseil Municipal, **une délibération a été établie.**

9. Questions diverses

- Information sur le Coronavirus (stade 2),
- Planning élections municipales du 15 mars 2020,
- Visite de terrain de M. le Préfet du Lot M. Michel PROSIC), au GAEC d'Hélios (visite de terrain dans le but de découvrir l'agriculture lotoise et aborder les principaux sujets qui préoccupent les agriculteurs),
- Conseil d'école du 1^{er} trimestre 2020 (réuni à Belfort du Quercy, le jeudi 27 février 2020),
- Courrier des parents d'élèves du RPI Belfort/Fontanes/Montdoumerc reçu en mairie le 18 février 2020 (objet : accompagnateur dans le bus scolaire de la Région),
- Salle des fêtes – contrôle du SDIS,
- Signature de l'acte de vente définitif de la maison « Caminel » : le 13 mars 2020 à 11 heures.

➤ Tour de table (...)

**L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 22 h 30.**

Le 6 mars 2020.

Le Maire,
Claude VÉRINES.

Le Secrétaire de Séance,
Francis FIGEAC.